

FORMATION
Contrats et marchés
Marchés publics

Mis à jour le 24/10/2025

Piloter un marché public global : retours d'expérience et bonnes pratiques

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Acteurs de la construction : maîtrise d'ouvrage publique et parapublique, AMO, maîtrise d'œuvre : fonction juridique et marchés, responsables d'opérations et chefs de projets, entreprises.

> PRÉ-REQUIS

Aucun

> INFORMATIONS PRATIQUES

Modalité : Présentiel
Durée : 2,00 jours

EN BREF

Les marchés globaux, par dérogation à la loi MOP, permettent de confier à un titulaire, la responsabilité et la coordination de la conception et de la réalisation de l'ouvrage, dans un marché associant les missions de maîtrise d'œuvre et celles d'entrepreneur. La mise en œuvre de ces marchés nécessite une évolution des pratiques du maître d'ouvrage. L'enjeu de cette formation est d'appréhender les spécificités de ces marchés, de comprendre l'impact sur le rôle des acteurs (notamment de la maîtrise d'œuvre) et de maîtriser les risques associés au montage.

OBJECTIFS

APPREHENDER les enjeux actuels des marchés globaux (ses évolutions et les conditions de recours à ces procédures.) IDENTIFIER les rôles, missions et responsabilités de chacun des acteurs. CERNER les étapes de la passation et de l'exécution du marché et les risques qui y sont associés. PILOTER le dialogue compétitif.

THÉMATIQUES

Code de la commande publique. Loi ELAN. Définition des processus de conception-réalisation et possibilités d'y avoir recours. Missions des principaux acteurs. Les procédures de commandes.

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Exemples d'application, étude de cas, quiz...

COORDINATION

Laurent BIDAULT, Avocat associé, NOVLAW Avocats

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Journée	Introduction, présentation de la session et recueil des attentes des participants.
Présentation du contexte réglementaire	Les directives, la loi ELAN, le code de la commande publique. Les principales évolutions : contrats globaux et modifications. Marchés Globaux : conditions de recours et jurisprudences. L'impact de l'organisation « loi MOP » sur le marché.
Les spécificités contractuelles	Distinction Bâtiment / infrastructures. La programmation. L'engagement coût / délai. Risques transférés et partagés, transfert de responsabilités « L'architecture » contractuelle
Rôle des acteurs	Le maître d'ouvrage L'assistance technique à maîtrise d'ouvrage Le groupement La maîtrise d'œuvre intégrée
Les procédures de passation	Les délais La procédure négociée avec mise en concurrence préalable Le dialogue compétitif Les différences entre les procédures Le contenu de la négociation La progressivité dans la gestion du dialogue compétitif
Journée Atelier pratique	Exercice de mise en situation sur un cas concret
Retour d'expériences sur l'exécution	Les risques administratifs, juridiques, techniques et économiques Les autorisations administratives en bâtiment et en infrastructure La gestion de la qualité : contenu des études et apports techniques de l'entreprise Les 3 niveaux de réunions La gestion des modifications du marché Le contrôle des travaux La réception
"Marchés globaux" par la MIQCP	La vision de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques Les outils contractuels en lien avec les marchés globaux
Témoignage d'un maître d'ouvrage	Présentation d'un projet de bâtiment Les conditions de réussite du projet
Questions - Réponses	Echanges avec l'ensemble des intervenants sur les projets des participants, en cours ou passés
	Conclusion et évaluation de la session